

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION
ACCREDITATION CERTIFICATE
N° 1-1749 rév. 1

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

AIN LABO SERVICES - ALS

Satisfait aux exigences de la norme
Fulfils the requirements of the standard

NF EN ISO/CEI 17025 : 2005

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

MATERIAUX / MATERIAUX PLASTIQUES ET COMPOSITES A MATRICE ORGANIQUE
MATERIALS / PLASTIC MATERIALS AND ORGANIC COMPOSITES

réalisées par / *performed by :*

AIN LABO SERVICES - ALS
ZI Mozart
9, cours Manuel de Falla
26000 VALENCE

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/CEI 17025 : 2005 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management de la qualité adapté (cf. communiqué conjoint ISO/ILAC/IAF de janvier 2009)

Accreditation in accordance with the recognised international standard ISO/IEC 17025 : 2005 demonstrates technical competence for a defined scope and the operation of a laboratory quality management system (re. Joint IAF/ILAC/ISO Communiqué dated january 2009).

Date de prise d'effet / *granting date :* **05/11/2012**

Date de fin de validité / *expiry date :* **30/04/2016**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director
Le Responsable de Pôle Chimie Environnement,
The Pole Manager,

Stéphane BOIVIN

Cette attestation annule et remplace l'attestation précédente. *This certificate cancels and replaces the previous certificate.*
Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr

Section Laboratoires

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-1749 rév. 1

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

AIN LABO SERVICES - ALS

ZI Mozart

9, cours Manuel de Falla

26000 VALENCE

Contact :

Monsieur Sylvain PARMENTIER

Fonction : Responsable Technique

Tél. : 04 75 59 87 16 – Télécopie : 04 75 59 88 16

E-m@il : sylvain.parmenier@labservices.fr

Dans son unité technique :

Ain Labo Services

Elle porte sur : voir page suivante

Accréditation Non Valide

**MATERIAUX / MATERIAUX PLASTIQUES ET COMPOSITES A MATRICE ORGANIQUE / Analyses physico-chimiques
(ex-programme 93)**

Objet soumis à essai	Propriété mesurée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Plastiques renforcés de verre textile	Teneur en matière non combustible (taux de verre textile et taux de charge minérale)	Détermination de la différence de masse d'une éprouvette avant et après calcination à une température définie, puis traitement éventuel à l'acide chlorhydrique en cas de présence de charge minérale	ISO 1172
Plastiques	Extrait sec	Pesée du résidu de matière plastique obtenu après évaporation dans des conditions de température et de durée de chauffage définies	ISO 3251
Pièces plastiques avec ou sans revêtement	Mesure du brillant et calcul de l'écart de brillant	Détermination à l'aide d'un brillancemètre du brillant d'un matériau avant et après essai de vieillissement, puis calcul de l'écart de brillant	ISO 2813
Pièces plastiques avec revêtement	Résistance du revêtement à être séparé de son subjectile	Incision du revêtement jusqu'au subjectile pour former un quadrillage, puis appréciation visuelle à l'aide d'un ruban adhésif de l'adhérence des carrés du réseau formé	ISO 2409

Note sur la flexibilité A2 :

Le laboratoire est accrédité pour pratiquer les essais en suivant la méthode décrite dans le référentiel cité, dans sa version en vigueur au moment de l'évaluation et dans ses versions ultérieures. Il lui appartient d'établir sa capacité à maîtriser et mettre en pratique la méthode révisée.

La mise en œuvre du référentiel révisé ne doit pas mobiliser des compétences qui n'auraient pas fait l'objet d'une reconnaissance préalable dans le cadre de l'accréditation.

Date de prise d'effet : **05/11/2012** Date de fin de validité : **30/04/2016**

Le Responsable d'Accréditation Pilote
The Pilot Accreditation Manager

Sarah TRINH

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique précédente.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS
Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr